

centre d'information
et d'orientation
Montélimar



académie
Grenoble

éducation
nationale



Lycée Alain BORNE

28 Février 2022

Après la seconde générale et technologique

Présenté par **C. ARNAULT** et **L. GAMBRA**

Psychologues de l'Education nationale

Éducation, Développement et Conseil en Orientation Scolaire et Professionnelle

CIO de Montélimar

Après la 2^{nde} GT :

Organisation du baccalauréat :

- des enseignements communs
- des enseignements de spécialité
- des enseignements optionnels
 - un temps d'aide à l'orientation
 - 40% de contrôle continu
 - 60% d'épreuves finales

2 voies possibles pour poursuivre ses études dans l'enseignement supérieur :

- ✓ La voie GENERALE
- ✓ La voie TECHNOLOGIQUE

1^{ère} GENERALE

- Pour **approfondir les matières générales**
- Pour envisager **plutôt des études longues**

1^{ère} TECHNOLOGIQUE

STMG, STI2D, STL, ST2S, STAV,
STD2A, STHR, S2TMD

- Pour **découvrir un domaine professionnel**
- Pour envisager **plutôt des études supérieures courtes** avec une ouverture sur des poursuites d'études longues

2^{nde} GT

```
graph TD; A[2nde GT] --> B[1ère GENERALE]; A --> C[1ère TECHNOLOGIQUE];
```

LA VOIE GENERALE

Bac général

La voie générale permet d'acquérir une solide culture générale et de bonnes capacités d'expression.

Environ 60 % des bacheliers généraux s'inscrivent à l'université et 10 % en classes préparatoires aux grandes écoles.

Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	0 h 30	0 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

Choix des enseignements de spécialité :

13 ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE	Au choix 3 Spécialités	Au choix 2 Spécialités
ARTS	4h	6h
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE	4h	6h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4h	6h
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4h	6h
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ETRANGERES	4h	6h
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4h	6h
MATHÉMATIQUES	4h	6h
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4h	6h
PHYSIQUE CHIMIE	4h	6h
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4h	6h
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4h	6h
SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	4h	6h
EDUCATION PHYSIQUE, PRATIQUES ET CULTURES SPORTIVES	4h	6h
	PREMIERE 12h	TERMINALE 12h

Les enseignements de spécialité des lycées publics de Montélimar :

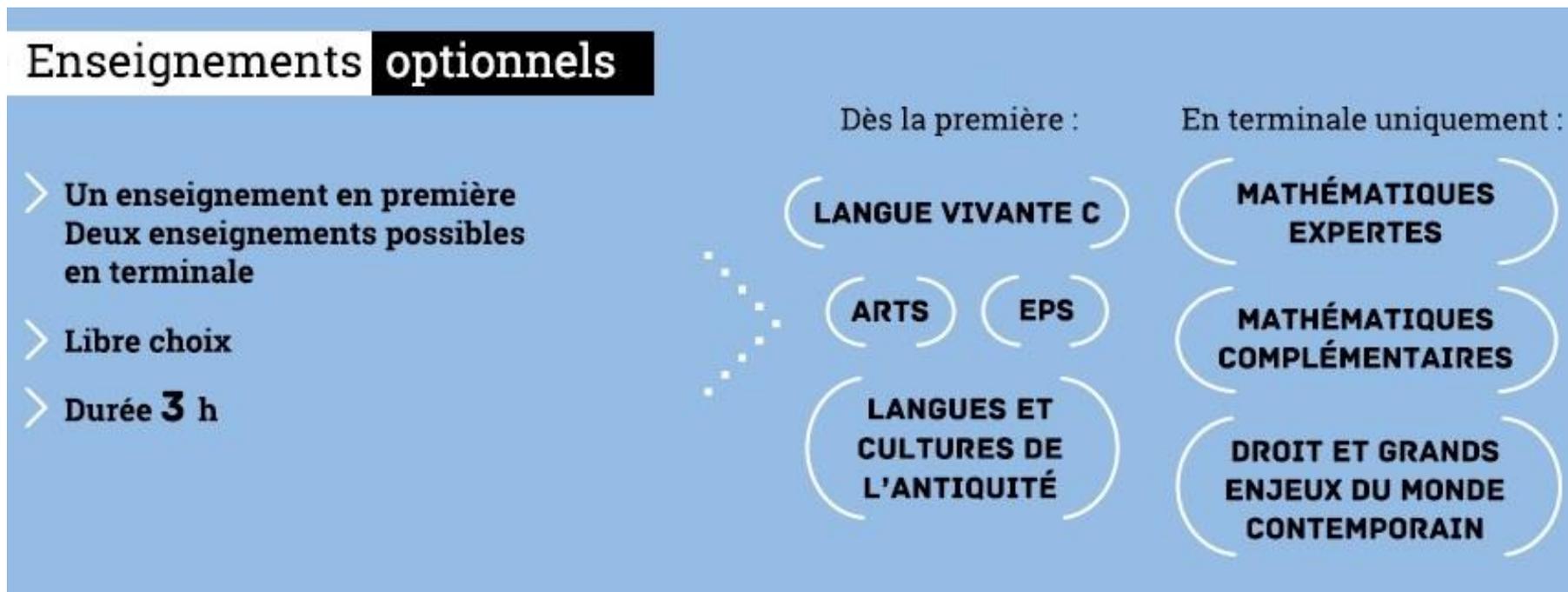
✓ Lycée Alain Borne

- Arts : arts plastiques
- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales :
Littératures et culture étrangère / Anglais, monde contemporain
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité : latin
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences économiques et sociales

✓ Lycée Les Catalins

- Mathématiques
- Numérique et Sciences Informatiques
- Physique - Chimie
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Sciences de l'Ingénieur

Les enseignements optionnels :



✓ Lycée Alain Borne

- Arts : arts plastiques et théâtre
- Langues et cultures de l'Antiquité : latin

LA VOIE TECHNOLOGIQUE



Bac technologique

La voie technologique prépare à la poursuite d'études en 2 ou 3 ans après le bac, voire 5 ans pour certains étudiants.

La grande majorité des bacheliers technologiques optent pour un BTS ou un BUT, les autres se dirigeant vers l'université ou les écoles spécialisées.

Enseignements communs	1 ^{re}	1 ^{re} agricole	Terminale	T ^{1e} agricole
Français	3 h	3 h 30		
Philosophie			2 h	
Histoire-géographie	1 h 30		1 h 30	
Langue vivante étrangère (LVA) et langue vivante étrangère ou régionale (LVB)	4 h		4 h	
Éducation physique et sportive	2 h		2 h	
Mathématiques	3 h		3 h	
Enseignement moral et civique	18 h annuelles		18 h annuelles	
Éducation socioculturelle (dans les lycées agricoles)		1 h		1 h
Technologies de l'informatique et du multimédia (dans les lycées agricoles)		0 h 30		0 h 30

La voie technologique

Dès la fin de la seconde, les élèves optant pour la voie technologique choisiront leur **série**, qui déterminera leurs enseignements de spécialité :

✓ Lycée Alain Borne

STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion

✓ Lycée Les Catalins

STI2D : Sc. et technologies de l'industrie et du développement durable

STL : Sciences et technologies de laboratoire

ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social

✓ Autres lycées :

STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués

STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

S2TMD : Sc. et techniques du théâtre, de la musique et de la danse

Les enseignements de spécialité :

Série	3 spécialités en 1re	2 spécialités en terminale
STMG (sciences et technologies du management et de la gestion)	<ul style="list-style-type: none"> • Sciences de gestion et numérique • Management • Droit et économie 	<ul style="list-style-type: none"> • Management, sciences de gestion et numérique : <ul style="list-style-type: none"> - gestion et finance - mercatique (marketing) - systèmes d'information de gestion - ressources humaines et communication • Droit et économie
ST2S (sciences et technologies de la santé et du social)	<ul style="list-style-type: none"> • Physique, chimie pour la santé • Biologie et physiopathologie humaines • Sciences et techniques sanitaires et sociales 	<ul style="list-style-type: none"> • Chimie, biologie et physiopathologie humaines • Sciences et techniques sanitaires et sociales
STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable)	<ul style="list-style-type: none"> • Innovation technologique • Ingénierie et développement durable • Physique-chimie et mathématiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Ingénierie, innovation et développement durable : <ul style="list-style-type: none"> - architecture et construction - énergies et environnement - innovation technologique et écoconception - systèmes d'information et numérique • Physique-chimie et mathématiques
STL (sciences et technologies de laboratoire)	<ul style="list-style-type: none"> • Physique chimie et mathématiques • Biochimie biologie • Biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Physique chimie et mathématiques • Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

Les enseignements de spécialité :

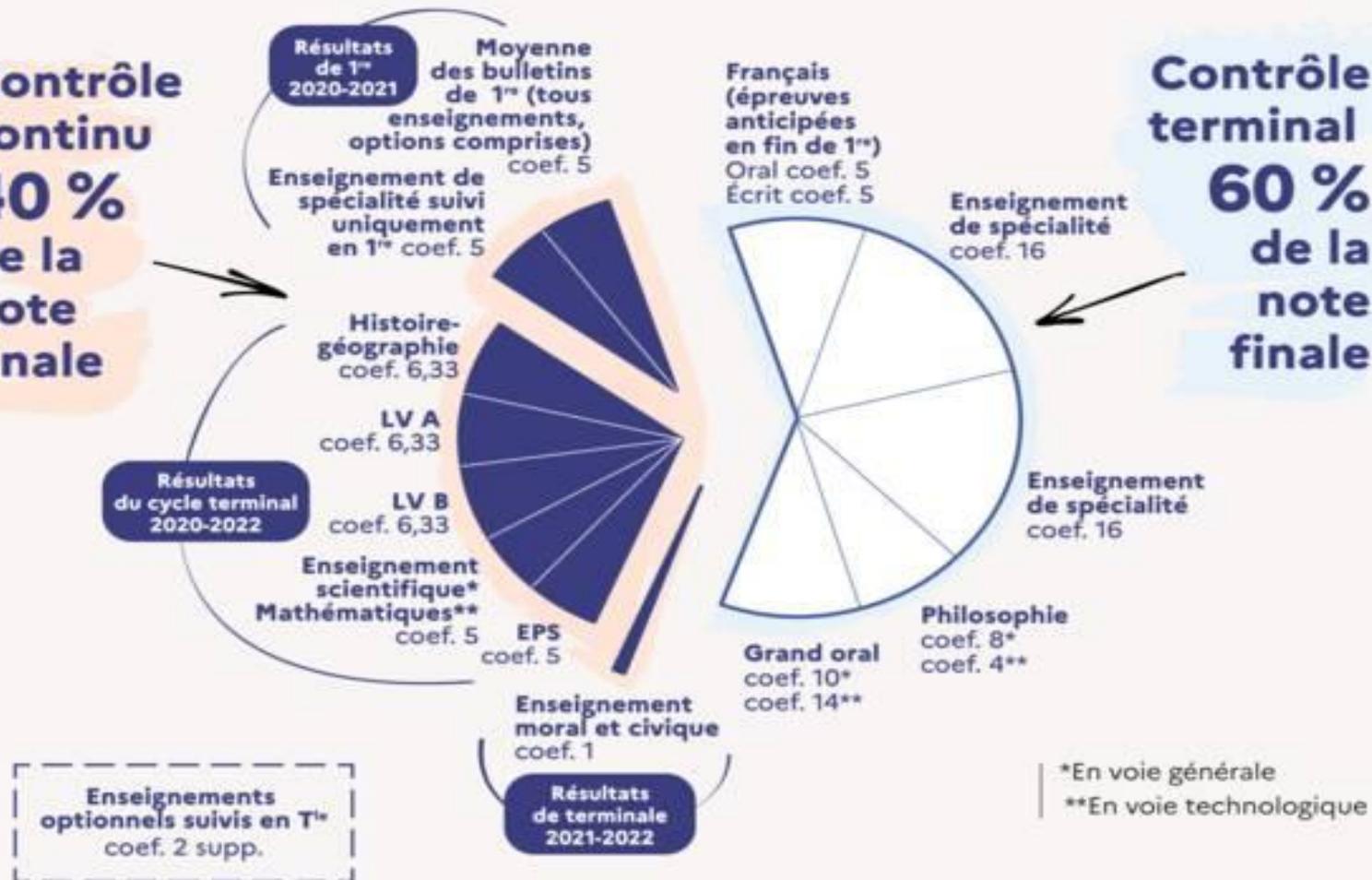
Série	3 spécialités en 1ère	2 spécialités en terminale
STAV (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant)	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des ressources et de l'alimentation • Territoire et sociétés • Technologie : <ul style="list-style-type: none"> - aménagement, - production, - agroéquipement, - services, - transformation 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des ressources et de l'alimentation • Territoire et technologie : <ul style="list-style-type: none"> - aménagement - production, - agroéquipement, - services, - transformation
STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration)	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignement scientifique alimentation-environnement (ASAE) • Sciences et technologies culinaires et des services • Économie, gestion hôtelière 	<ul style="list-style-type: none"> • Sciences et technologies culinaires et des services - Enseignement scientifique alimentation-environnement • Économie, gestion hôtelière
STD2A (sciences et technologies du design et des arts appliqués)	<ul style="list-style-type: none"> • Physique chimie • outils et langages numériques • Design et métiers d'art 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse et méthodes en design • Conception et création en design et métiers d'art
S2TMD (sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse)	<ul style="list-style-type: none"> • Économie, droit et environnement du spectacle vivant. • Culture et sciences chorégraphiques, ou musicales, ou théâtrales • Pratique chorégraphique, ou musicale, ou théâtrale 	<ul style="list-style-type: none"> • Culture et sciences chorégraphiques, ou musicales, ou théâtrales • Pratique chorégraphique, ou musicale, ou théâtrale

Répartition de la note finale pour les élèves en terminale en 2021-2022



Contrôle continu
40 %
de la note finale

Contrôle terminal
60 %
de la note finale



**Et le BAC
PROFESSIONNEL ?**

A solid dark blue horizontal bar spans the width of the slide, positioned below the main text.

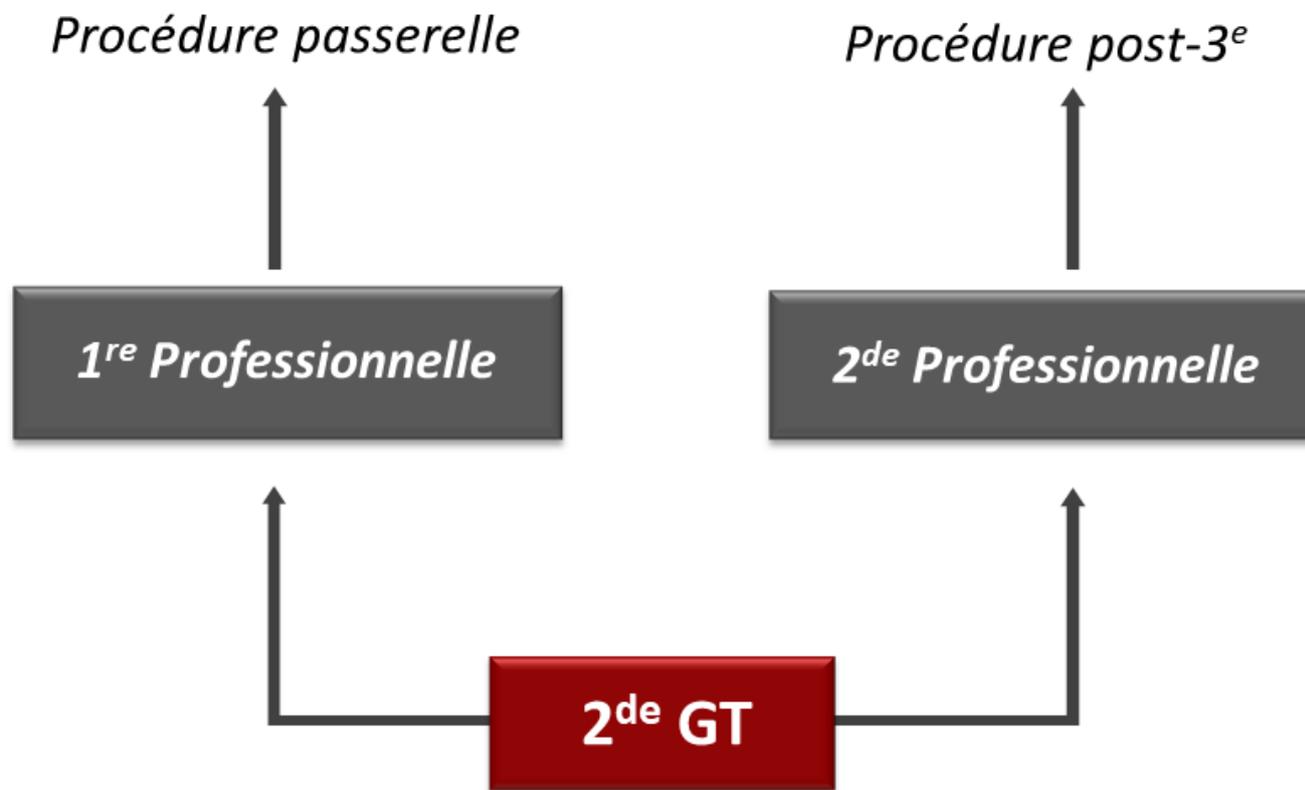


Le baccalauréat professionnel : une autre possibilité...

*Le Bac professionnel peut être envisagé à l'issue de la 2nde GT. Dans ce cas, il s'agit d'une **réorientation** pour être préparé, non plus exclusivement à une poursuite d'études dans le supérieur, mais à une **insertion professionnelle plus rapide**.*



Comment entrer en baccalauréat professionnel ?



→ Possibilité d'effectuer des mini-stages en lycées professionnels (voir avec les CPE du lycée)

La PROCEDURE d'ORIENTATION



L'Affectation en 1^{ère} Générale ou Technologique

VOIE GENERALE

VOIE TECHNOLOGIQUE

2nd Trimestre

**Choix de 4 enseignements
de spécialité**

Souhaits de série(s) exprimés

AVIS PROVISOIRE DU CONSEIL DE CLASSE

3^{ème} Trimestre

**Choix définitif de
3 enseignements de spécialité**

Choix définitif de série(s)

AVIS DEFINITIF DU CONSEIL DE CLASSE

2^{ème} Trimestre

les souhaits d'enseignements de spécialité / série

Le Service en ligne orientation : intentions d'orientation

- Les élèves visant la voie générale expriment leurs **souhaits d'enseignements de spécialité (4 souhaits possibles)**.
- Les élèves visant la voie technologique expriment leurs **souhaits de série**.
- Les élèves visant la voie professionnelle peut spécifier s'il souhaite demander une passerelle vers la 1^{ère} pro.

Le conseil de classe du 2^{ème} trimestre émet un/des avis provisoire/s.

3^{ème} Trimestre

les choix d'orientation

- Les élèves visant la voie générale finalisent leurs **choix d'enseignements de spécialité** pour la classe de 1^{re}.

→ *Choix définitif de 3 enseignements de spécialité*

- Les élèves visant la voie technologique expriment leur **choix de série** pour l'année de 1^{re}.

✓ **Procédures spécifiques pour les élèves qui souhaitent formuler des vœux en 1^{ère} professionnelle.**

Attention la plupart des bacs technologiques (ST2S, STL...) sont à capacité limitée, donc pas toujours accessible (en fonction du dossier de l'élève).

Conseils pour réfléchir à vos choix

Faire un choix d'orientation nécessite :

➤ Une réflexion sur soi

- ✓ Mes intérêts, mes goûts.
- ✓ Mes compétences, mes qualités, mes points forts.
- ✓ Mes attentes, mes motivations.

➤ Une recherche d'informations

- ✓ Sur la nature et le contenu des enseignements / séries de bacs / spécialités.
- ✓ Sur l'exigence et les prérequis pour la poursuite dans l'enseignement supérieur.
- ✓ Sur les filières d'études, sur les secteurs professionnels et les métiers.

Comment accompagner le choix de mon enfant ?

Je regarde ses points forts (résultats du conseil de classe)

➤ Il a déjà une idée de ce qu'il voudrait faire :

- Il élabore son parcours (études supérieures, écoles ...).
- Je regarde si ses premiers résultats sont en concordance avec son projet.

➤ Il n'a pas d'idée précise :

- Il élimine ce qu'il n'aime pas, ou là où il ne se sent pas à l'aise.
- Il choisit 4 enseignements de spécialités pour le bac général.

Pour plus d'informations :

✓ Les journées portes ouvertes dans les établissements

✓ Le site internet www.onisep.fr
et les guides de l'ONISEP



✓ Le CIO de Montélimar

Service public de l'Education nationale
Ouvert pendant les vacances scolaires



✓ Les salons et forums de l'orientation

✓ Les sites :

education.gouv.fr/reussir-au-lycee

secondes-premieres2021-2022.fr

horizons21.fr

nouvelle-voiepro.fr

www.ac-grenoble.fr

education.gouv.fr/reussir-au-lycee.fr



La voie générale La voie technologique La voie professionnelle L'après bac

Accueil > Accès rapide > Réussir au lycée

RÉUSSIR AU LYCÉE

Informations et conseils pour choisir son orientation, réussir sa scolarité au lycée, préparer le baccalauréat et son orientation post-bac

Baccalauréat

DANS QUELLE VOIE ÊTES-VOUS ?



VOIE GÉNÉRALE

La voie générale prépare en deux ans les lycéens au baccalauréat général et à la poursuite d'études supérieures, principalement en université ou en classes préparatoires.



VOIE TECHNOLOGIQUE

À l'issue d'une seconde générale et technologique, les élèves peuvent s'orienter dans l'une des séries de la voie technologique. Après le baccalauréat, ils peuvent ensuite poursuivre des études supérieures, notamment technologiques : BTS, DUT, etc.



VOIE PROFESSIONNELLE

Le lycée professionnel propose un enseignement en alternance avec l'entreprise et ses métiers, dans divers secteurs et à différents niveaux de formation. Après une formation en voie professionnelle, l'élève peut s'insérer dans la vie active ou poursuivre ses études.

secondes-premieres2021-2022.fr



onisep

SECONDES/PREMIÈRES
2021/2022

5 étapes à la carte
pour construire
mon avenir au lycée



ÉTAPE 1



ÉTAPE 2



ÉTAPE 3



ÉTAPE 4



ÉTAPE 5

Je construis mon parcours au lycée

- Les enseignements au lycée
- Le calendrier de l'orientation
- Des conseils pour s'orienter
- **HORIZONS21**

→ Les enseignements de spécialité près de chez vous



J'explore le monde économique et professionnel



Je découvre l'enseignement supérieur



Je précise mes choix



Je passe à l'action



CONSTRUISEZ VOS CHOIX DE SPÉCIALITÉS AU LYCÉE

Simulez vos combinaisons de spécialités et découvrez les perspectives de formations et de métiers qui s'offrent à vous.



Vous êtes actuellement en classe de...

Seconde générale et technologique

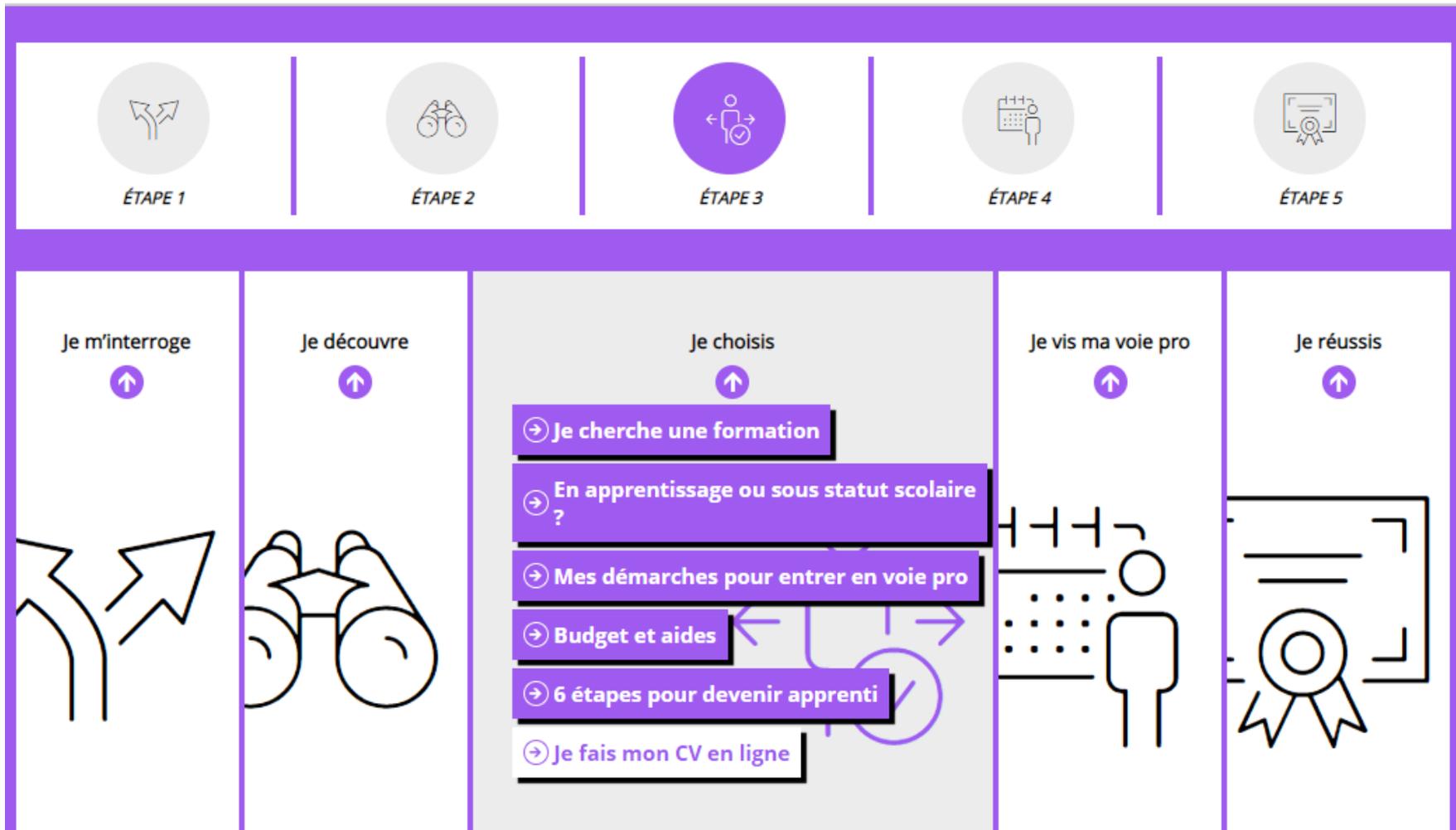
Première générale

Première technologique

nouvelle-voiepro.fr



5 étapes pour réussir
dans la voie professionnelle



COLLÈGE

LYCÉE, CFA

APRÈS LE BAC

ÉQUIPES ÉDUCATIVES

PARENTS

HANDICAP

MÉTIER

CAP VERS L'EMPLOI

PRÈS DE CHEZ VOUS

*Vous recherchez des
informations sur...*

Thèmes (optionnel)



un métier, une formation, un établissemen



recherche avancée

recherche géographique

AU LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE



▶ La seconde générale et
technologique



▶ La voie générale en première
et terminale



▶ Les épreuves du bac général
et du bac technologique



▶ Que faire après la seconde ?



▶ La voie technologique en
première et terminale

Dans la rubrique
" LYCEE, CFA " :

AU LYCÉE PROFESSIONNEL ET AU CFA



▶ Choisir la voie
professionnelle



▶ Le bac professionnel



▶ Le CAP



▶ Apprentissage : se former en
alternance

Permanences des Psy EN

- Au CIO :

C. ARNAULT : le jeudi

L. GAMBRA : le mardi

Centre d'Information et d'Orientation

Maison des services publics

1 avenue Saint Martin

26200 MONTELIMAR

Téléphone : **06 28 22 94 95**

***Sur RDV du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
et pendant les vacances scolaires.***

- Au lycée Alain Borne :

C. ARNAULT : le lundi

L. GAMBRA : le vendredi

**Pour prendre rendez-vous :
s'adresser à la vie scolaire du lycée**

***Merci de votre attention
et bonne soirée.***